

Sommaire :

- Le mot du Maire
- La cérémonie de la libération de Preignac
- La Mairie
- La bibliothèque
- Les associations
- Conseil Municipal
- Nouvelles de la Commune
- Communiqués

Le mot du Maire

Gérard Pujol nous a quittés

Gérard Pujol, Conseiller Municipal pendant 18 ans puis Maire de Preignac de 1977 à 1983 nous a quittés. Je voudrais rappeler que c'est lors de son mandat de Maire qu'un certain nombre d'avancées ont eu lieu dans notre commune. Citons la création du lotissement d'Espiet puis le lotissement de Couleyre réalisé grâce à la réserve foncière étudiée à l'époque. Rappelons aussi l'interdiction de circulation des poids lourds sur la nationale 113, et l'aménagement du site de Sanches et pour les plus sportifs la construction de 2 courts de tennis, ainsi que mise en place à cette époque du syndicat des eaux permet aujourd'hui d'avoir de l'eau de qualité à un prix très inférieur à ceux proposés par les grands groupes nationaux.

Je ne voudrais pas terminer sans parler de l'Instituteur et du Directeur d'école qu'il a été pendant de nombreuses années. Profondément laïc et républicain, il respectait les élèves, les encourageait, les aidait lors des études du soir. Il n'a laissé que des bons souvenirs à ceux qui l'ont côtoyé. Nous partageons la peine de son épouse et de sa famille.

La cérémonie de la libération de Preignac

Le dimanche 24 août, les associations et la population ont participé aux cérémonies commémorant la libération de la commune de l'occupation allemande. Tout est parti d'une simple demande lors des réunions de quartier sur la plaque commémorative. Mr Pierre Dubouilh a restauré cette plaque et a réalisé une exposition avec l'aide de M. Perriat sur la période de l'occupation et de la libération de Preignac. Cette exposition est ouverte au public dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie jusqu'à fin octobre 2008.

La Mairie

La Mairie est ouverte :

- Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
- Mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Fermée le samedi.

La bibliothèque

La bibliothèque est ouverte :

- Du lundi au vendredi de 16h30 à 18h
- Le mercredi de 15h30 à 18h
- Fermée le samedi.

Les associations

Une nouvelle association culturelle s'est créée « **les ateliers des trois rivières** ». Organiser des manifestations culturelles, créer des ateliers d'expression, monter des projets communs avec les habitants et les associations, telle est l'ambition de l'équipe menée par Bernard Ecoffet.

Retenez les dates : Preignac va vivre 4 jours au rythme de la musique occitane, de la poésie, des contes, des couleurs et des sons, de la magie du cinéma, pendant les **FESTI-RENCONTRES de Preignac, du 10 au 13 octobre 2008.**

Contact : 05 56 76 77 87 ou lesateliersdestroisrivers@orange.fr

Judo Club : Reprise des cours le **mardi 9 septembre à partir de 17h30**. Inscription sur place. Attention ! Les entraînements seront désormais dispensés à la Salle des Fêtes. Renseignements : Frédéric 06 74 50 56 96 David 06 25 25 41 08

Vélo Club

Certains Preignacais se sont étonnés que le vélo club Langon-Preignac, ne fasse plus de loto à PREIGNAC. Nous rappelons que jusqu'en 2007 le vélo-club a touché une subvention de 1 000 € sans qu'aucune manifestation ne soit organisée sur la commune. D'autre part jusqu'au 9 juillet 2008 le vélo club a bénéficié gratuitement de la salle des fêtes. Enfin c'est le vélo-club qui a décidé de quitter Preignac et de changer l'intitulé de l'association.



Conseil du 10 Septembre 2008

Il a été voté à l'unanimité une délibération afin de solliciter de Mr MADRELLE, Sénateur et Président du Conseil Général, son soutien pour engager des subventions partielles ou totales à la fourniture du matériel nécessaire pour l'internet par satellite pour les foyers se situant en zone blanche « haut débit internet ».

Nouvelles de la Commune

Bus Scolaire : Une réunion d'information avec les parents a eu lieu le vendredi 19 septembre à 18h30 à la Mairie. De cette réunion il ressort que certains parents souhaitent que les enfants qui prennent le bus ne paient pas la garderie. Cette solution a été acceptée. D'autre part une nouvelle enquête va être entreprise pour que les parents donnent avec précision le lieu de ramassage aller et retour. Aucune remarque n'a été faite sur les problèmes de prise en charge, de sécurité et d'accompagnement des enfants.

Salle des fêtes

- **État des lieux**

Nous avons fait faire une étude sur l'état de la salle des fêtes et des salles attenantes. Il en résulte qu'un certain nombre de travaux ont été exécutés sans tenir compte des réglementations en vigueur. Ceci prouve un manque de rigueur des équipes qui nous ont précédés. Une réunion publique de présentation du document sera organisée prochainement à la Mairie.

- **Embellissement**

La salle des fêtes n'avait pas été repeinte depuis près de 25 ans. Son état était déplorable. Nous avons donc décidé de la faire repeindre, de remplacer le mobilier de la cuisine, afin de la rendre plus accueillante. Les travaux ne sont pas complètement terminés. Nous allons, dans les mois qui viennent faire installer un faux plafond afin d'améliorer l'acoustique.

CCAS : Les visites aux domiciles des personnes âgées ont eu lieu tout au long de l'été. L'accueil fut chaleureux. Certains ont été un peu surpris par cette démarche. Dans l'ensemble, ces personnes sont bien entourées, soutenues, aidées par leurs proches et également par les services d'aide à la personne : soins infirmiers, aide ménagère, livraison des repas..... Suivant les besoins, des rencontres plus régulières seront organisées.

Station d'épuration

La station d'épuration de Preignac n'est plus aux normes depuis longtemps. C'est lors d'une visite à laquelle participaient Messieurs Bapsalle et Corselis le 13 septembre 2005 que l'Agence de l'Eau, Adour Garonne avait alerté la commune sur les non-conformités : deux types de non-conformité, une concernant les boues et l'autre l'auto-surveillance. Les travaux n'ayant pas été effectués, depuis cette date, nous avons reçu une mise en demeure des services préfectoraux pour les réaliser. Un appel d'offres est en cours. Nous espérons que les travaux pourront être réalisés rapidement.

Terrain face à « Partage sans frontières »

Des Preignacais se sont étonnés qu'un portail soit mis en place par le propriétaire sur le terrain autrefois utilisé par le restaurant le Royal et le vendredi par Partage sans frontières. Il leur semblait que la commune était propriétaire. Le 8 mai 2008 nous avons sollicité un notaire de notre canton pour faire une recherche de propriété. Le service compétent en la matière est le service des hypothèques qui recense la totalité des transactions immobilières. Le cadastre n'a aucune valeur juridique. Le service des hypothèques nous a confirmé que la famille Mary Duplantier était propriétaire et non la commune.

Aménagement du bourg

Une première tranche d'aménagement de la RD 1113 a été réalisée. Ce sont les entrées de Preignac. Les travaux qui ont été exécutés ne sont pas conformes à la demande. De plus on constate déjà la détérioration du revêtement. Dans la tranche suivante, la place de la poste devait être modifiée avec une diminution des places de stationnement et un feu tricolore. Nous ne souhaitons pas continuer un aménagement du bourg qui ne nous semblait pas répondre aux besoins de notre commune. Des rues comme celles de Lur-Saluces, de Bournazel et de l'Égalité ne permettent pas de circuler normalement. C'est la raison pour laquelle nous avons confié à un bureau d'étude, la réalisation d'un plan de circulation.

Monument aux Morts : Le monument qui se trouve dans l'ancien cimetière a été restauré durant l'été. Il reste à repeindre les lettres sur ce monument. La peinture sera faite rapidement.

Communiqué

Bienvenue à notre nouvelle épicière, Madame Annabel Mittnacht qui a repris le commerce tenu par Mme Baribeaud pendant 19 ans. Parce qu'avoir un commerce de proximité c'est offrir du service, Annabel propose la livraison à domicile pour les clients qui ne peuvent pas se déplacer facilement.

